

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thurso tenue le 9 janvier 2023.

Sont présents : Monsieur le Maire Benoît Lauzon ;

Les Conseillers : Philippe Boivin, Daniel Lafleur, Jason Carrière, Robin Pilon,
Jean Denis, Mélanie Boyer ;

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Benoît Lauzon.

Résolution No : 2023-01-006

CONSIDÉRANT que le règlement portant sur le Plan d'urbanisme numéro 10-2021 est entré en vigueur le 25 novembre 2021 et que le Conseil peut le modifier suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun de modifier le règlement portant sur le Plan d'urbanisme numéro 10-2021 afin d'agrandir et modifier certaines dispositions de la zone R-h # 167 et réduire la zone I-a #105 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

ET RÉSOLU :

QUE le *Règlement N° 05-2022 portant sur le plan d'urbanisme numéro 10-2021 afin d'agrandir l'aire d'affectation « résidentielle » sur le territoire de la Ville de Thurso et d'y autoriser les usages prévus dans cette affectation* soit et est par les présentes réadopté avec les corrections dont le conseil a pris connaissance.

Adoptée à l'unanimité.

VILLE DE THURSO, le 10 janvier 2023.

(signé)

Benoît Lauzon
Maire

(signé)

Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 10 janvier 2023.



Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général